

Exploitants de Campings, Guémas International vous propose une offre d'assurance annulation performante pour garantir à vos clients un séjour en toute sérénité !

LES GARANTIES COUVRENT :

- Annulation toutes causes
- Interruption de séjour
- Arrivée tardive

1. **Les garanties annulation** interviennent **pour le remboursement du séjour** dans les cas suivants :

- Une raison médicale (dont le COVID-19, un accident grave, une hospitalisation ou un décès, pour l'assuré principal, son conjoint ou ses enfants ;
- Les assurés qui sont cas contact dans les 14 jours avant le départ ;
- Les événements imprévus tels que :
 - Des complications de grossesse ;
 - La convocation à un examen de rattrapage ;
 - Un licenciement économique, une mutation professionnelle ou l'obtention d'un nouvel emploi ;
 - La suppression ou la modification des dates de congés payés par l'employeur ;
 - Les dommages graves du véhicule survenant dans les 48 heures précédant le départ ;
 - Le vol des papiers d'identité, dans les 4 jours précédant le départ ;

2. **Les garanties interruption de séjour** interviennent **pour le remboursement des jours non consommés** du séjour pour causes de retour anticipé :

- en cas de dommage grave intervenu au domicile;
- pour cause de maladie grave d'un parent proche;
- suite à un problème médical d'un des assurés ;

3. La **garantie arrivée tardive** intervient pour **rembourser le séjour au prorata temporis** en cas de problème lors du voyage retardant l'arrivée d'au moins 24h00, nous vous remboursons.

Les garanties ne couvrent pas les séjours annulés pour causes de :

- Fermetures des frontières ;
- Etat d'urgence sanitaire ;
- Quarantaines et confinements généralisés ;
- Fermetures administratives des établissements ;

Comment procéder ?

Étape 1 : Présinscription

Préinscrivez-vous via notre formulaire en ligne en moins de 5 mn. C'est gratuit et sans engagement.

Étape 2 : La négociation.

La phase de pré-inscription sera clôturée le 01/08/2022, puis Guémas International Affinity négociera avec les assureurs une offre exclusive réservée aux préinscrits de l'achat groupé.

Étape 3 : La communication.

L'offre sélectionnée est communiquée avant le 15/08/2022, sous forme de devis personnalisé, à tous les exploitants d'HPA préinscrits.

Étape 4 : La souscription.

Enfin, chaque HPA pré-inscrit aura la possibilité de souscrire directement à l'offre proposée ou de rencontrer l'équipe de Guémas Affinity lors du salon ATLANTICA.

INSCRIVEZ-VOUS SANS ENGAGEMENT POUR RECEVOIR UN DEVIS GRATUIT AVANT LE 15 OCTOBRE 2022 !

[INSCRIPTION](#)

Le produit d'Assurance annulation vous est proposé par Guémas International Affinity, 15ème courtier français, qui vous garantit un service client performant pour une gestion de contrat en toute sérénité.

Pour plus d'informations sur les conditions de distribution du produit, vous pouvez envoyer un mail à contact.annulation@guemas-international.com